

"Plan" éolien pour la Creuse (Plan EnR)

A la première réunion des EnR, vous avez prétendu que ce plan était la suite logique et normale du Plan Particulier pour la Creuse (PPC). Or ce plan, que j'avais lu et relu, ne parlait absolument pas de cette démarche, les éoliennes n'y étant seulement citées 3 fois au fil des pages.

Ma surprise a continué en me rendant compte qu'en fait, on se réunissait plus pour RTE que pour le reste. Le plan étant fait pour correspondre à leur desiderata.

Un peu plus tard, nous avons ergoté sur toute une série de "décisions", sans que jamais l'humain n'émerge de toutes ces consultations interminables, comme si la Creuse était un territoire entièrement vide.

Nous sommes un département aimé et défendu par ses habitants. Ils ne sont pas contre les énergies dites renouvelables, mais ont depuis longtemps compris leurs avantages et leurs inconvénients majeurs.

Pour nous, nos ressources énergétiques sont dans nos forêts et notre biodiversité, nos haies (tondues au plus près et maintenant réhabilitées à grand renfort de subventions), etc.

Une atteinte à la biodiversité qu'il faut défendre en ce moment à tout va, tout en ne voulant pas voir les dégâts que font les implantations d'éoliennes, l'un et l'autre étant complètement incompatibles.

Ce sont aussi nos barrages, exploités pour leur énergie propre, à l'infini.

Toutes les autres énergies "renouvelables" demandent une technicité particulière :

Exemple : la géothermie. Cette énergie nécessite des forages qui peuvent atteindre 2.000 mètres, détruisent les sites, et sont très préjudiciables à la vie des riverains.

- Parlons de nos très beaux paysages : nous ne serons bientôt en Creuse qu'une forêt de poteaux divers et variés, visibles de tous, que ce soit près ou loin d'un monument, d'un site classé, d'un site Natura 2000, ou dans les ZNIEFF I ou II... Et il faudra de plus, considérer qu'implanter à 500 mètres des habitations, c'est largement suffisant, alors que dans d'autres pays, c'est 10 fois la hauteur du mât...

- Vous pouvez voir le rejet massif des habitants des communes. Ils ne veulent plus de ces implantations, faites à marche forcée, sans concertation, avec des enquêtes publiques prévues en pleine période de confinement.

- Par contre, c'est la manne pour les agriculteurs, qui n'hésitent pas à accueillir ces engins sur leurs terres agricoles : il faut reconnaître que cela rapporte plus que quelques bêtes en pâture.

On parlait en 2019/2020 d'une somme annuelle de 10.000€/an. La somme a augmenté en 2020/2021 et est passée à + ou- 15.000€.

J'avais demandé combien d'hectares avaient été retirés des terres agricoles depuis l'arrivée des promoteurs. Je n'ai jamais eu de réponse, c'est un sujet tabou.

Dans 20 ou 25 ans, les enfants ou petits enfants de ces agriculteurs auront de très mauvaises surprises...

- Les panneaux photovoltaïques ne sont pas la panacée universelle. Mais ils ont l'avantage de ne pas se servir du vent, absent de la Creuse, qui est l'un des département les moins ventés de France.

Ils ont à peu près le même rendement que les éoliennes (c'est à dire peu). Ils sont moins visibles s'ils sont dans un site bien choisi, n'affectent pas la santé des habitants et leur mode de vie, et n'abîment pas nos paysages.

Ces panneaux, en fin de vie, laisseront un terrain prêt à retravailler, qu'il soit agricole ou autre. Et, surtout il n'y aura pas de ferraille, de ciment, de mâts qui resteront sur place à vie. Ni de pales non recyclables : elles seront enterrées. Tout cela est très écologique.

- En ce moment, tout le monde se jette sur nos forêts souvent saignées à blanc, sans replantation, taillis coupés, recoupés tous les dix ans, petits bois de bord de route arasés, dont la terre retombe au plus bas des pentes, etc.

Tout cela pour des chaufferies trop nombreuses, qui entraîneront la destruction des forêts dans les départements limitrophes, voire plus.

Or, avec les bois, on peut faire tout autre chose : la construction, l'amélioration des habitations par exemple, l'isolation, etc.

Nous manquerons ainsi de bois d'œuvre.

Les membres de l'association sont atterrés au passage des camions qui emportent nos plus beaux arbres vers des conteneurs, destination : Chine.

- J'avoue ne pas comprendre pourquoi c'est la Creuse et le Limousin en général qui est forcé d'accepter ces "émanations industrielles" qui sont, dès leur fabrication polluantes, nocives pour la nature et les hommes (voir ce que contiennent les aérogénérateurs). C'est la volonté de la Nouvelle Aquitaine qui envoie les éoliennes chez les autres et n'en a que très peu chez elle

Le département n'a nul besoin de voir s'installer ces éoliennes. Relisez le PPC, et vous verrez chiffres en mains (vous les avez) que déjà nous avons dépassé les objectifs fixés pour 2030, (en additionnant toutes les sortes d'énergies à notre disposition) y compris le nucléaire.

Nous n'avons pas à fournir tous les autres départements en électricité, et aucune raison de payer encore plus cher l'électricité que nous consommons et que nous revendons à perte. Nous n'avons pas non plus de raison de voir saccager nos sites et nos paysages, de remettre en cause notre tourisme, créateur d'emploi (gîtes ruraux, visites de sites, marcheurs sur les chemins de GR, etc).

Tout cela fait vivre notre territoire que vous semblez méconnaître, ne sachant pas ce qui s'y passe.

En conclusion, je pense que c'est un mix d'énergie dont nous avons besoin et non d'un seul système mal choisi, ayant des conséquences néfastes pour l'environnement en général et surtout pour les riverains qui ne supportent plus les atteintes à leur façon de vivre et à leur santé !

Enfin, il me paraît pour le moins bizarre que l'Agglo de Guéret ait (elle aussi) entrepris un plan départemental bien différent du vôtre, sans que vous n'en ayez parlé une seule fois... Chacun fait son "truc" de son côté.

Aussi, j'avoue avoir été étonnée et surprise de voir apparaître un article pleine page dans La Montagne. En vérifiant sur internet, j'ai pu constater qu'il n'y avait rien... ou presque, pour donner l'accès au plan qui n'existe pas.

Je demande une conclusion rapide de toutes ces réunions qui, je pense, ne changeront rien au rejet total des creusois envers ces champs éoliens.